

A proximité, La Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole et la Communauté de communes de Cœur de Saintonge bénéficient d'une ruralité active d'une dynamique démographique positive (effet rétro-littoral) et développent des activités résidentielles (santé humaine et action sociale).

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Engager une stratégie de reconquête économique dans un contexte de retournement, éveiller de nouveaux relais de croissance
2. S'orienter vers un territoire à énergie positive
3. Redynamiser les centralités et les fonctions urbaines
4. Améliorer la gouvernance et promouvoir la coopération interterritoriale.

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : accompagnement à l'avant-projet de Ferrocampus, grand projet soutenu par la Région (cluster de formations autour des métiers du ferroviaire), création d'un "Pôle Innovation" (dont un Fablab), création d'un atelier de transformation collectif de produits locaux, réponse à l'appel à projet Nouvelle Organisation Territoriale Touristique (NOTT), préservation et valorisation des aqueducs gallo-romains, rénovation thermique des bâtiments publics, aménagement du Pôle d'échanges Multimodal (PEM) Parc Centre Atlantique et du PEM Gare SNCF.

Le contrat de dynamisation et de cohésion du Sud Charente

Le territoire de contractualisation correspond au périmètre du Pays Sud Charente (syndicat mixte), réunissant la Communauté de communes 4B Sud Charente et la Communauté de communes Lavalette-Tude-Dronne.

Le Sud Charente rassemble 91 communes pour 38 222 habitants, Barbezieux-Saint-Hilaire constituant le principal pôle de proximité avec près de 5000 habitants.

Les données démographiques, sociales et économiques sont caractéristiques d'un territoire rural, restant largement à l'écart des dynamiques de développement périurbain.

Le Sud Charente souhaite valoriser les ressources spécifiques du territoire (productions agricoles de qualité, forêt-bois, métiers d'art, activités de tourisme et loisirs...) et explorer de nouvelles filières créatrices d'emploi et de valeur ajoutée (activités aéronautiques, numérique, énergies renouvelables, économie sociale et solidaire...), en initiant de nouveaux partenariats avec les pôles urbains de proximité (agglomération d'Angoulême et métropole bordelaise).

Une attention particulière est également portée par les collectivités du Sud Charente à la problématique de revitalisation des centres-bourgs, répondant aux enjeux d'adaptation des services, de mobilité, et d'attractivité du territoire.

La stratégie du contrat s'appuie sur 2 enjeux :

Axe 1 : Renforcer l'économie par une stratégie affirmée de développement en lien avec les agglomérations environnantes et la métropole bordelaise

Axe 2 : Promouvoir l'attractivité résidentielle et touristique : accueillir durablement de nouvelles populations.

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20181022-lmc100000252782-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/10/2018
Retour Préfecture : 30/10/2018

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le développement de la filière forêt-bois locale, la mise en œuvre d'un programme collectif pour le développement des circuits courts, la rural web factory (école de formation aux métiers du numérique), la réalisation d'un schéma d'attractivité et d'accueil des activités économiques, la revitalisation des bourgs centres et la mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM), la valorisation et l'aménagement des principaux sites de patrimoine et de tourisme (églises monolithes, vallée de la Dronne...).

Le contrat de dynamisation et de cohésion de Marennes Oléron / Rochefort Océan / Royan Atlantique
--

Le territoire est composé des communautés d'agglomération de Rochefort Océan et Royan Atlantique et du PETR du Pays Marennes Oléron. Le territoire de contractualisation couvre 74 communes, réparties dans 4 EPCI et regroupe 181 000 habitants. Ce territoire littoral est animé par 2 grands pôles urbains, Rochefort et Royan (respectivement 19 750 et 14 500 emplois).

Le territoire fait partie des territoires de contractualisation néo-aquitains littoraux dont la densité d'hébergement touristique est la plus importante. Il met à profit une diversité d'atouts naturels patrimoniaux, architecturaux, culturels, et la présence d'équipements thermaux et touristiques.

Son économie est composée de plusieurs secteurs à dominante présente qui spécialisent le tissu économique : l'hébergement médico-social-action sociale, les arts-spectacles-activités récréatives, l'hébergement-restauration, et le commerce - réparation automobile. Ses spécificités les plus fortes relèvent de deux secteurs productifs, la fabrication de matériels de transport, plus particulièrement la construction aéronautique et spatiale et les activités d'agriculture-sylviculture-pêche, parmi lesquelles, les activités de pêche et de conchyliculture contribuent aussi à l'identité du territoire et participent à sa notoriété.

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Diversifier, rééquilibrer et consolider l'attractivité du tissu économique local, notamment en lien avec la croissance bleue
2. Concilier valorisation et préservation des patrimoines du territoire (naturel, paysager, historique...) dans une approche économique et durable
3. Développer un cadre de vie au service de l'accueil et du maintien de la population en territoire littoral
4. Enjeu transversal : Explorer et tirer profit du fort potentiel non exploité de la croissance bleue qu'offre le territoire.

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : création de tiers lieux, Création d'ateliers de transformation collectifs de produits locaux, programme de valorisation de l'Arsenal, restauration de monuments historiques et monuments à caractère patrimonial, étude de préfiguration d'un Parc naturel régional des marais littoraux Marennes Rochefort Royan, projet de navette de transport de l'Estuaire (Royan-Bordeaux), construction d'un Pôle d'échanges intermodal à Saujon.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20181022-lmc10000252782-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/10/2018
Retour Préfecture : 30/10/2018